



p.B.25.61.Formose.1 - RS/ba

Berne, le 31 mai 1972

Bitte dieses Zeichen in der Antwort wiederholen  
 Prière de rappeler cette référence dans la réponse  
 Pregasi rammentare questo riferimento nella risposta

Nos relations avec Formose

p.B.15.11.11.3.

p.B.15.21.11.

1. Historique

En octobre 1949, nous décidions de fermer notre délégation à Nankin à la suite du repli sur Formose du Maréchal Chiang Kai-chek. Quelques mois plus tard, en janvier 1950, le Conseil fédéral reconnaissait la République populaire de Chine et établissait la même année des relations diplomatiques avec le Gouvernement de Mao Tsé-toung. Dès cette date, nous nous sommes strictement abstenus, connaissant la susceptibilité extrême de Pékin à l'égard de la question de Formose, d'entretenir des relations quelconques avec la Chine nationaliste.

Nous avons néanmoins maintenu, sur un plan purement privé, des relations commerciales et économiques avec ce pays, envers lequel notre industrie s'est montrée de tout temps fort intéressée, ce d'autant que l'économie de la République de Chine s'est développée de façon exceptionnelle au cours de ces dernières années. Selon nos statistiques officielles, les importations en provenance de Formose ont atteint 39,7 millions de francs en 1971 (contre 0,6 millions en 1960) et nos exportations 46,8 millions de francs en 1971 (contre 3,6 millions en 1960), ce qui donne un excédent commercial d'environ 7 millions en faveur de la Suisse.

Avec la Chine populaire, nous ne pouvons nous fonder que sur des chiffres minimaux, car la plupart des échanges se font par transit à travers d'autres pays. En 1971, les importations avaient atteint le montant de 68 millions de francs et les exportations de 69 millions de francs. Bien que ces chiffres, vu la grande différence qui existe entre ces deux Etats, ne serait-ce que du point



- 2 -

de vue de leur superficie et de leur population, ne soient pas beaucoup plus importants que ceux de nos échanges avec Formose, les perspectives qu'ouvre toutefois le marché de la Chine populaire sont ~~énormes~~ d'une tout autre dimension.

Un trafic touristique dans les deux sens a toujours eu lieu avec la République de Chine et notre pays; la Suisse jouit d'ailleurs d'une faveur toute particulière auprès des Formosans.

Les autorités de Taipei ont entretenu dès 1962 une mission permanente auprès des Organisations internationales à Genève et ce fait n'a, à part quelques remarques anodines de l'Ambassade de la Chine populaire à Berne, jamais créé de réelles difficultés avec Pékin, qui semblait trouver tout naturel que le pays hôte, dans lequel se trouve le siège de nombreuses Organisations internationales, autorise un membre des Nations Unies à avoir une mission sur son territoire.

## 2. Situation actuelle

Depuis fin octobre de l'année dernière, la République de Chine a perdu son siège aux Nations Unies; aujourd'hui, elle n'a accès à plus aucune agence spécialisée en Suisse. En effet, à l'OMS, la question de la représentation de la Chine a été tranchée récemment par la 25ème Assemblée générale de la santé en faveur de Pékin. A l'UPU, une consultation des membres a été entamée à fin février et les réponses, dans leur majorité, ont été favorables à la Chine populaire, ce qui fait que dès maintenant la représentation de la Chine est dévolue à Pékin. Enfin, à l'UIT, une résolution a été adoptée le 29 mai 1972 par le Conseil de cette Organisation, aux termes de laquelle il a décidé de rétablir dans tous ses droits la République populaire de Chine à l'UIT. Il résulte donc de tout cela que Formose n'étant plus accréditée auprès d'une Organisation de la famille des Nations Unies ayant son siège dans notre pays, les liens qu'elle pourrait continuer à entretenir avec diverses organisations non gouvernementales ne justifieront sans doute pas

- 3 -

le maintien d'une mission à Genève. Le chef de la mission de la Chine nationaliste à Genève a laissé entendre à l'Ambassadeur Humbert qu'il se retirerait le moment venu. Toutefois, le maintien de cette mission pour quelque temps encore présente non seulement l'inconvénient de peser sur nos relations avec Pékin, mais surtout de différer l'ouverture par le Gouvernement de la République populaire d'une représentation à Genève. On pourrait concevoir que l'ONU nous reproche à la longue d'être indirectement la cause d'un obstacle à l'établissement et au développement de relations normales entre Pékin et les Organisations spécialisées.

Formose cherche donc, comme elle sait qu'elle devra dans un avenir rapproché fermer sa mission auprès des Organisations internationales à Genève, à éviter de devoir quitter la Suisse sans y avoir installé auparavant un poste quelconque d'observation politique. En octobre 1971, l'Ambassadeur auprès de la mission permanente de Chine à Genève a rendu visite à l'Office d'expansion commerciale à Lausanne et a, lors d'une conversation avec le Chef du service des marchés étrangers, proposé la création à Zurich, ou dans toute autre ville adéquate, d'un "Trade Investment and Information Centre of the Republic of China", dont le but, selon l'aide-mémoire remis par le chef de la mission permanente, serait la promotion des échanges commerciaux entre la Suisse et la République de Chine et entre cette dernière et d'autres Etats européens. L'OSEC a transmis la demande de Formose à la Division du commerce. Cette agence n'emploierait au début pas plus de cinq ressortissants de Formose et un certain nombre d'employés locaux. Nous fûmes, d'entente avec la Division du commerce, d'avis qu'il fallait traiter la demande de Formose de façon dilatoire. Le chef de la mission chinoise à Genève a essayé, pour faire avancer l'affaire, et pour l'introduire sur un plan officiel, d'être reçu par le Ministre Miesch à Berne, qui n'a pas accédé à la requête et a proposé que M. Fritschi se rende à Genève pour une entrevue présidée par l'Ambassadeur Humbert. Le chef de la mission n'a jamais donné suite à cette proposition.

- 4 -

Aussi, sans réponse de notre part quant à l'autorisation d'ouvrir un tel centre, Formose, dès le début de cette année, a battu le rappel de ses amis et fidèles. En janvier, c'est un certain M. Münzhuber, représentant de la maison Inventa, qui a cherché à tout prix à prendre contact avec nos autorités pour plaider en faveur de Formose, ainsi que M. Bieri, de BBC. Tous deux ont fait savoir qu'ils étaient directement intéressés à ce qu'une agence de Formose puisse s'ouvrir en Suisse. M. Bieri nous a d'autre part appris que le chef de la mission à Genève était en train de chercher un appartement pour s'installer définitivement à Zurich, lorsque la mission qu'il dirige aura été fermée. Cette information a été confirmée par notre ambassadeur à Washington. Nous n'avons pas manqué de prier la Police fédérale des étrangers de nous avertir sitôt qu'une requête en permis de séjour en faveur du chef de la mission à Genève serait déposée à Zurich.

Pékin, qui a semble-t-il eu vent des souhaits de Formose, a exprimé le voeu, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Berne, que les pays qui entretiennent des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine, sauront agir avec Formose de telle manière que lesdites relations n'en seront pas assombries. Pékin ne verrait pas d'un bon oeil qu'une mission commerciale de Formose, même camouflée, s'installe dans un pays comme la Suisse, avec lequel elle entretient des relations normales, surtout si ces relations ont un caractère amical comme c'est le cas avec notre pays. Les Chinois de Pékin semblent suivre la chose de très près et, en son temps, ils étaient déjà intervenus lors de la visite du Vice-Ministre du commerce, K.S. Chang, au symposium de Davos.

Au début février, une société Suisse-Chine, "Gesellschaft Schweiz-China", a été fondée à Zurich. Cette société a pour but de créer un bureau d'information dont la raison sociale serait suisse et dont l'activité se ferait sous la responsabilité de la société, qui se limiterait, toujours selon les fondateurs de la société, à l'établissement de contacts avec les agences de voyage

- 5 -

et les entreprises économiques. Le président de la société, M. Borer, souhaiterait engager un ressortissant de Formose qui, selon ses dires, n'aurait aucune fonction politique et ne serait là que pour faciliter la tâche du bureau. M. Borer demande que nous accordions un visa d'entrée au futur employé du bureau et naturellement également un permis de travail. Nous avons prié les autorités de police fédérales et cantonales compétentes, si une requête dans ce sens devait être déposée, de nous le faire savoir immédiatement.

On note également depuis un certain temps une sensible augmentation de demandes de visas pour des titulaires de passeports officiels et diplomatiques.

Ces efforts témoignent du souci de Formose de ne pas quitter Genève et la Suisse sans avoir d'une manière ou d'une autre tenté de maintenir un contact, si ténu soit-il, avec notre pays. Elle sait également qu'elle peut compter sur le soutien de nombreux industriels et de certains de nos parlementaires et que sa cause jouit d'un assez fort "lobby". Comme vu plus haut, nous sommes soumis à une certaine pression de la part de notre industrie. Toutefois, selon l'Ambassadeur Rothenbühler, elle proviendrait plutôt de directeurs qui défendent Formose de leur propre initiative que d'une politique délibérée des firmes en question (Inventa AG / BBC, etc.).

### 3. Les relations de Formose en Europe

La Chine nationaliste n'a, en Europe, de relations officielles qu'avec l'Espagne, le Portugal, la Grèce, le Vatican et le Luxembourg (seul Etat à avoir conservé des relations diplomatiques normales avec la Chine nationaliste, bien qu'ayant reconnu unilatéralement Pékin). Formose cherche maintenant à lutter contre cet isolement en établissant des contacts semi-officiels ou sur un plan strictement privé afin de défendre au mieux ses intérêts économiques

- 6 -

et commerciaux, ou tout simplement d'assurer sa présence. La Chine nationaliste entretient pour ce faire à Bruxelles - il semble en effet que ce soit dans cette ville qu'elle ait décidé de concentrer ses activités commerciales en Europe - un Bureau de promotion commerciale des produits formosans au sens le plus large et chargé également de l'organisation de foires. Le "Far East Trade Service" est une émanation du même nom dont le siège est à Taipei. Ce Bureau semi-officiel occupe quatre ressortissants de Formose.

En République Fédérale d'Allemagne, qui n'entretient de relations diplomatiques ni avec Pékin, ni avec Taipei, Formose finance une agence de presse ("Agentur Freies China"), qui a pour tâche de transmettre des informations sur la Chine en général et sur Formose en particulier. Ce bureau occupe quatre personnes de nationalité chinoise, alors que dans chacune des succursales d'Hambourg et de Berlin-Ouest, une seule personne ressortissante de Formose travaille.

Le Gouvernement de Taipei entretient depuis une vingtaine d'années à Londres un "Free Chinese Centre and Newsletters" dirigé par un Formosan. Ce bureau d'information est purement privé et a pour tâche de fournir des renseignements sur la Chine nationaliste. Il publie pour ce faire un hebdomadaire "The Free China weekly" et un mensuel "Free China monthly Review".

Aux Pays-Bas, il existe depuis 1961 une Fondation d'amitié sino-hollandaise dont le but, selon les statuts, est de promouvoir les relations culturelles et commerciales entre la "Chine libre" et les Pays-Bas. Cette Fondation n'occupe aucun employé et n'a pas de bureau d'information proprement dit. Il existe également aux Pays-Bas une institution fondée il y a 12 ans, où travaillent 5 à 6 personnes, dont deux de nationalité formosane, sous le nom de "Free China-Europe Industrial Institute", avec siège à Rotterdam. L'Institut ne limite pas ses activités à la Hollande, mais essaie de les étendre à toute l'Europe, plus particulièrement aux pays du Marché commun; il se consacre uniquement à la défense des

intérêts commerciaux et techniques de la République de Chine. C'est une institution semi-officielle financée presque exclusivement, à ce qu'il paraît du moins, par Formose.

#### 4. La question des visas

Le premier problème que nous aurons à résoudre sitôt après la fermeture de la mission permanente de la Chine nationaliste sera celui de l'entrée en Suisse des ressortissants formosans titulaires de passeports officiels, diplomatiques ou de service. Jusqu'ici, nous avons toujours accordé à ces derniers des visas de courtoisie avec une mention qui précisait le but de leur visite: "Pour se rendre auprès de la mission permanente à Genève". Depuis l'expulsion de la Chine nationaliste de l'ONU, nous avons prié nos postes de nous soumettre chaque demande de visa pour les titulaires de passeports officiels. Il faudra que nous trouvions une solution qui d'une part ne vexes pas les autorités de Formose avec lesquelles nous n'entretiens pas de relations officielles, mais avons des intérêts commerciaux et économiques non négligeables, et d'autre part tienne compte de la susceptibilité de Pékin et de la vigilance qu'elle ne cesse d'exercer sur tout ce qui touche Formose et ses autorités.

Nous nous sommes renseignés auprès de nos missions accréditées en Europe, dans les Etats qui n'entretiennent pas de relations avec la Chine nationaliste, sur l'attitude que les Gouvernements de leur pays de résidence ont adoptée en la matière. Il est difficile de tirer une conclusion des informations reçues, car chaque Etat semble avoir sa pratique propre.

On distingue quatre façons principales d'agir:

- a) les pays qui ne font pas de distinction entre passeports officiels et ordinaires, traitant les premiers comme des passeports normaux (Suède et RFA);

- b) les pays qui délivrent des visas, mais les apposent sur feuilles volantes (Belgique, Danemark pour passeports ordinaires);
- c) les pays qui n'accordent pas de visas à des titulaires de passeports diplomatiques ou de service (Finlande et Danemark, France et Italie, mais accordent des laisser-passer);
- d) enfin, les pays qui accordent des visas diplomatiques, de service ou de courtoisie, bien qu'ils ne reconnaissent pas le régime de Taipei (Pays-Bas, Autriche).

Nous pourrions suivre l'exemple de la Suède, qui nous paraît utiliser la méthode la plus simple: traiter tous les passeports quels qu'ils soient comme des passeports ordinaires et ne pas accorder de visas diplomatiques ou de courtoisie, ou celui de la RFA qui, nous l'avons vu, n'a pas de relations ni avec Pékin, ni avec Taipei et ne fait pas de distinction entre les passeports ordinaires et officiels, accordant aux titulaires des premiers des visas ordinaires et également aux seconds, mais alors, pour ceux-là, sans taxe. Cette pratique de la RFA a l'avantage de ne pas avoir à traiter comme tel un passeport officiel d'un Etat avec lequel elle n'entretient pas de relations et à la fois de faire montre tout de même d'une certaine courtoisie en n'exigeant pas le paiement d'une taxe pour les porteurs de passeports officiels.

## 5. Conclusions

Notre politique à l'égard de Formose doit se garder de toute équivoque qui ne manquerait pas de nous attirer de multiples ennuis de la part de Pékin. Nous n'avons en effet pas le moindre intérêt à mettre en jeu nos bonnes relations avec la République populaire. La situation est claire: en tant que pays hôte des Organisations internationales, nous avons comme il se doit permis à la Chine nationaliste d'entretenir une mission à Genève;

- 9 -

aujourd'hui, comme elle a été expulsée de toutes les organisations spécialisées et qu'elle ne fait plus partie que d'organisations non gouvernementales sans réelle importance, nous n'avons plus aucune obligation à son égard.

Nous pourrions faire savoir officieusement au Gouvernement de Taipei, par l'intermédiaire du chef de la mission à Genève ou par un émissaire de Berne - M. Fritschi, comme déjà proposé -, que nous n'avons pas la moindre objection à ce que les contacts établis entre nos industriels et nos commerçants continuent à se développer, mais nous devrions spécifier sans ambages que nous ne saurions souscrire à l'établissement en Suisse d'un bureau quelconque de Formose.

Reste naturellement à savoir si un bureau commercial purement privé pourrait être admis. Le moment venu, nous aurions à examiner la question; la décision que nous aurions à prendre devrait veiller en premier lieu à ce que des garanties nous soient formellement données afin que ce bureau ne soit pas tôt ou tard et petit à petit transformé en agence officielle ou semi-officielle ou même en un centre d'observation politique.

Formose, on le voit, a en Europe une série d'agence de tous genres et son réseau actuel nous paraît bien suffisant sans qu'elle ait besoin d'ouvrir un poste dans notre pays. Le "Trade Investment Center" qu'elle souhaite avoir à Zurich est, nous semble-t-il, superflu puisqu'elle possède déjà un bureau de ce genre à Bruxelles dont les activités s'étendent sur l'Europe. Quant à la société Suisse-Chine, nous ne pouvons y faire obstacle, puisqu'il s'agit d'une personne morale suisse au sens du code civil; mais là encore, une grande prudence s'impose quant à l'octroi d'un visa et d'un permis de séjour à un collaborateur de cette organisation qui serait ressortissant de Formose; très vite, sous couleur de propagande touristique et autre, ce centre pourrait s'occuper de questions politiques, ce qui ne pourrait que nous embarrasser.

- 10 -

Quant à notre politique à l'égard des titulaires de passeports officiels, diplomatiques ou de service, il nous paraît que les pratiques de la RFA et de la Suède sont celles que nous pourrions adopter pour les motifs déjà cités au chiffre 4.

Enfin, nous sommes d'avis qu'il serait opportun, avant de décider quoi que ce soit, vu les intérêts commerciaux et économiques non négligeables que nous avons à défendre à Taipei, de soulever la question de nos relations avec Formose et d'en discuter avec la Division du commerce et les représentants de notre industrie.